

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 4 du 28 septembre 2010



A RETENIR CETTE SEMAINE

- Grande majorité des parcelles (75%) entre 3 et 8 feuilles
- Faible activité limace mais continuer la surveillance (notamment sur les petits colzas)
- Faible activité des altises
- Pucerons verts observés dans peu de situations
- Premiers charançons du bourgeon terminal piégés
- Croissance des colzas bloquée sur certaines parcelles à cause de phytotoxicité d'herbicide (à base de chlore)



Prévisions météorologiques du mercredi 29 septembre au mardi 05 octobre :

Cette période va être marquée par un ciel couvert sans pluie dans un premier temps. Des pluies significatives sont annoncées à partir de dimanche 03 octobre. Une hausse progressive des températures est attendue notamment avec des minimales qui devraient se situer à environ 9-10°C des vendredi. Les maximales atteindront 20°C samedi avant une nouvelle baisse prévue pour lundi (16°C). Source Météociel

Réseau 2010-2011

Le réseau « colza » 2010-2011 est actuellement constitué de 59 parcelles. 43 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine.

Stade des colzas

Les colzas les plus développés atteignent 8 feuilles. $\frac{3}{4}$ des parcelles sont entre 3 et 8 feuilles. Sur certaines parcelles, la croissance des plantes est bloquée du fait de la présence de substances actives d'herbicides (à base de chlore) au niveau des racines. Les fortes précipitations qui ont suivi l'application du produit ont en effet emporté les molécules herbicides en profondeur et les plantes tardent à les détoxifier. On note également de nombreuses parcelles avec des décolorations blanches (phytotoxicité de clomazone - sensibilité variétale). Avec le retour de températures plus clémentes (prévu pour la deuxième moitié de la semaine), on peut espérer une reprise de ces parcelles.

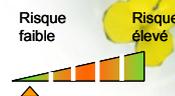
| | |
|---------------------|-----|
| - B1 : 1 feuille : | 7% |
| - B2 : 2 feuilles : | 19% |
| - B3 : 3 feuilles : | 19% |
| - B4 : 4 feuilles : | 21% |
| - B5 : 5 feuilles : | 21% |
| - B6 : 6 feuilles : | 12% |
| - B8 : 8 feuilles : | 2% |

Ravageurs

Afin de bien repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, il est important de mettre en place des cuvettes jaunes et de bien les positionner. Pour cela se reporter au BSV N°1 du 08 septembre 2010. Dans les parcelles les plus développées pensez à mettre la cuvette au niveau de la végétation.



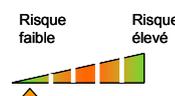
Altises des crucifères ou petites altises



Plus de la moitié des parcelles ont dépassé le stade 3 feuilles, stade à partir duquel le risque diminue vis-à-vis de ce ravageur. De plus, l'activité de l'adulte est très faible actuellement puisque très peu de captures ont été enregistrées. Sur 21 cuvettes observées, 19 révèlent l'absence de petites altises. Seulement 3 situations présentent des plantes avec des morsures sans dépasser 60% c'est-à-dire en dessous du seuil de nuisibilité.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

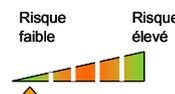
Altises d'hiver adultes



La grosse altise a été très peu capturée dans les cuvettes du réseau d'observation cette semaine. Seulement 4 situations révèlent sa présence à Saint-Martin-Belle-Roche (71), Saint Germain du Plain (71), Saint Julien du Sault (89) et Donzy (58). Ce faible niveau de capture est confirmé par les faibles quantités de morsures observées sur les plantes. Dans tous les cas les seuils de nuisibilité sont loin d'être dépassés.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures ou 30 captures cumulées en cuvette

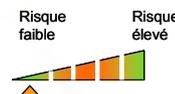
Tenthrede de la rave



Des captures d'adultes sont observées dans 6 cuvettes sur 21. Mais les dégâts en végétation occasionnés par les larves sont quasi inexistantes.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → il n'existe pas de seuil. Surveiller les dégâts sur feuilles. Des dégâts supérieurs au 1/4 de la surface végétative totale peuvent être un seuil à retenir

Limaces

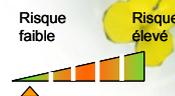


Une seule parcelle du réseau, à Simard (71), a dû être re-semée suite à une forte attaque de limaces. Des dégâts principalement en bordure sont toujours signalés (Saint Julien du Sault – 89). Cependant, la majorité des parcelles est désormais à l'abri des dégâts (période de sensibilité dépassée). Continuer à bien surveiller les parcelles les moins développées (notamment celles qui auraient fait l'objet d'un re-semis).

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



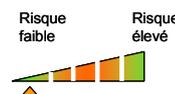
La présence du puceron vert du pêcher reste anecdotique avec seulement 2 situations sur 30 sur lesquelles on relevait 10% de plantes porteuses de pucerons verts : Eson (89) et Labruyère (71). A la tour à aspiration d'Auxerre seulement 7 individus ailés ont été capturés cette semaine et l'activité est donc très calme pour le moment.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons

Aucune parcelle du réseau n'a dépassé le seuil de nuisibilité.

Parallèlement aux pucerons verts, des pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae*) continuent d'être observés sur quatre parcelles de colza à Eson (89), Nesle et Massoult (21) Vanvey (21) et Vilaines-en-Duesmois (21) mais à un niveau faible, inférieur au seuil de nuisibilité (maximum mesuré : 10% de plantes porteuses).

Charançon du bourgeon terminal



L'adulte a un corps noir et brillant. On observe des tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Les extrémités des pattes sont rousses. Les dégâts sont occasionnés par des larves qui endommagent le bourgeon terminal. Suite à ces attaques au printemps le colza présente un port buissonnant.

Les premières captures de charançon du bourgeon terminal ont été observées à Vanvey (21), Montceau-et-Echarnant (21) et Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89). Actuellement pas de capture dans la Nièvre ni en Saône-et-Loire.



Photo CETIOM



Photo CETIOM

- Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai de 10 jours après les premières captures.

Par ailleurs, il faut noter qu'historiquement en région Bourgogne, les parcelles ayant subi des dégâts importants du fait de ce ravageur sont en moyenne peu fréquentes.

Taupins

En plus des cas signalés dans l'Yonne la semaine dernière, des taupins ont été observés dans une nouvelle parcelle à Saint-Martin-Belle-Roche (71).



Maladies

Une parcelle à Bonnard (89) a été observée avec la présence de mildiou sur 20% de pieds. Le développement du parasite est optimal lorsque les températures sont comprises entre 10 et 15°C sans écart nocturne important, à la faveur de pluie ou de brouillard (forte hygrométrie). Le climat est un puissant régulateur de la maladie. Une chute du degré d'hygrométrie de l'air peut efficacement ralentir, voire stopper, le développement du champignon.

La nuisibilité des attaques précoces de mildiou peut être considérée comme faible.

Une parcelle avec présence de macules de phoma a été signalée à Saint-Loup-de-la-Salle (71).

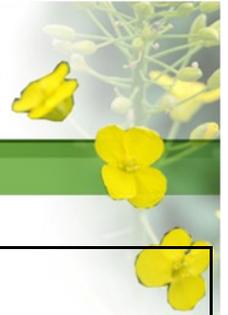
Actualité réglementaire

Retrait de la bifenthrine

Suite à la non-inscription de la bifenthrine, un avis au JORF du 24/03/10 indiquait des délais d'écoulement pour la commercialisation (30 novembre 2010) et pour l'utilisation (30 mai 2011).

En réponse aux intentions de retraits, des opérateurs ont indiqué l'importance des stocks à écouler. Par conséquent, une décision a été prise de repousser l'échéance du délai d'écoulement des stocks à la commercialisation au 28 février 2011, tout en conservant **l'échéance d'utilisation au 30 mai 2011 (date limite à respecter)**.





Céréales à paille

Des signalements de lots de semences de céréales contaminées par de l'ergot du seigle ont récemment été faits dans notre région.

Le champignon *Claviceps purpurea*, responsable de l'ergot du seigle, source de toxines dangereuses pour l'homme et les animaux d'élevage, est très fréquent dans la nature. On le rencontre couramment sur la plupart des graminées hivernales et les semences de céréales constituent une des sources de contamination à surveiller particulièrement. En effet, en semant, à l'automne, des graines de blé contaminées, on positionne dans le sol des sclérotés qui, dès le printemps suivant, peuvent se trouver en conditions optimales pour germer et contaminer à nouveau les récoltes. Les souches introduites sont par ailleurs souvent très bien adaptées aux céréales emblavées.

Différents textes réglementaires fixent des normes en matière d'ergot. Ainsi, l'arrêté du 17 mars 2008 exige, pour les variétés de semences certifiées de céréales autogames des espèces avoine, blé tendre, blé dur, orge et triticale, une absence de sclérotés ou de fragments de sclérotés de *Claviceps purpurea* dans un échantillon de 500 grammes de la céréale.

Plus généralement, il est impératif de vérifier la qualité de toutes les semences qui vont être mises en terre, qu'elles soient certifiées ou « fermières ». Dans un lot de semences, les sclérotés sont faciles à repérer. Ce sont des masses noires, compactes, cassantes. Leur partie intérieure est constituée d'un tissu blanc. En cas de doute ou pour plus d'informations, vous pouvez contacter à l'INRA de Dijon. M. Jacquin qui réalise actuellement une étude sur la possible recrudescence de cette maladie.

Comme nous vous l'indiquons, dans le bulletin n°28, si vous observez de l'ergot, même en quantité très limitée, vous apporteriez une aide précieuse à l'INRA en répondant au questionnaire disponible à l'adresse suivante :

<http://www2.dijon.inra.fr/bga/umrbga2009/> (rubrique : Enquête ergot 2010)

Vous pouvez également l'obtenir l'enquête en contactant directement M. Jacquin, soit par courriel (dominique.jacquin@dijon.inra.fr), soit par téléphone (03 80 69 33 45).

Les informations collectées dans le questionnaire seront exploitées de façon anonyme afin de dégager des tendances sur les causes des infestations d'ergot. La confidentialité des informations fournies sera respectée.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON - AGRI-DEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.